

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^E CYCLE

Université Sorbonne Paris Nord

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024

VAGUE D

Rapport publié le 27/02/2025



Au nom du comité d'experts :

Anne Demeester, co-présidente
Jean-Pierre Aguer, co-président

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, Président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation de ses formations pour le prochain contrat quinquennal 2025-2029. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle (bilan de chaque cycle de formation et des formations qui le composent). Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan du cycle et des formations qui le composent.

Table des matières

Organisation de l'évaluation	4
Présentation de l'offre de formation	5
Analyse globale de l'offre de formation.....	6
Politique et caractérisation de l'offre de formation.....	6
Qualité pédagogique de l'offre de formation	8
Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation	10
Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation	11
Conclusion.....	12
Point fort	12
Points faibles	12
Recommandations	12
Point d'attention transversal	13
Avis d'accréditation des formations.....	14
Formations du 1 ^{er} cycle	14
Formations du 2 ^e cycle.....	24
Table des matières	34

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'université Sorbonne Paris Nord a eu lieu au printemps 2024.

Le comité d'experts du 1^{er} cycle était présidé par Madame Anne Demeester, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation à Aix-Marseille Université. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Béatrice Siadou-Martin, professeure des universités en sciences de gestion à l'université de Montpellier.

Le comité d'experts du 2^e cycle était présidé par Monsieur Jean-Pierre Aguer, professeur des universités en chimie à l'université Clermont Auvergne. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Caroline Husquin, maîtresse de conférences en histoire ancienne à l'université de Lille.

Ont également participé à cette évaluation :

Pour le comité 1^{er} cycle,

M. Serge Agbodjo, maître de conférences en sciences de gestion à l'université Toulouse III - Paul Sabatier ;

M. François Despres, directeur de projets à la DRH, département qualité de vie au travail Malakoff Humanis ;

M. Benoît Eynard, professeur des universités en sciences pour l'ingénieur à l'université de technologie de Compiègne ;

M. Arthur Gadenne, étudiant en management des politiques publiques à l'université de Lille - Sciences Po Lille ;

M. Alain Gaugue, professeur des universités en électronique à La Rochelle Université ;

Mme Véronique Jude, maîtresse de conférences en études hispaniques à l'université Grenoble Alpes ;

M. Laurent Mourot, maître de conférences en sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Franche-Comté ;

M. Romain Orioli, professeur agrégé en sciences économiques et sociales à l'université de Lille ;

Mme Armelle Prigent, maîtresse de conférences en informatique à La Rochelle Université ;

Mme Cécile Raillard, maîtresse de conférences en chimie à l'université de Nantes.

Pour le comité 2^e cycle,

Mme Sophie Bourrel, maîtresse de conférences en droit public à l'université de Lorraine ;

Mme Sylvie Cieply, maîtresse de conférences en sciences économiques à l'université de Caen Normandie ;

Mme Greta Komur-Thilloy, professeure des universités en sciences du langage à l'université de Haute-Alsace ;

M. Axel Othelet, directeur d'Alter Bourgogne-Franche-Comté, agence de développement soutenable ;

Mme Sandrine Travier, maîtresse de conférences en biologie végétale à l'université d'Angers ;

Mme Mihaela Tudor, maîtresse de conférences en information-communication à l'université Paul Valéry Montpellier 3 ;

Mme Capucine Yvenat, étudiante en sciences médicales à l'université de Bourgogne.

Mme Corinne Kolinsky-Osmani, chargée de mission scientifique, Mme Stéphanie Lhez, conseillère scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation

Le projet de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) présente, en demande d'accréditation pour le prochain contrat quinquennal, une offre de formation complète qui évolue peu par rapport au précédent contrat, et conserve son équilibre entre les domaines disciplinaires Arts, lettres et langues (ALL), Droit, économie, gestion (DEG), Sciences humaines et sociales (SHS), Sciences, technologie, santé (STS).

Cette offre en demande d'accréditation compte 99 formations dont 56 en 1^{er} cycle (avec un taux de reconduction de 77 %) et 43 en 2^e cycle (avec un taux de reconduction de 84 %). L'offre de formation de l'USPN est complétée par cinq diplômes d'ingénieur.

En 1^{er} cycle, sont demandés en reconduction un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), 22 mentions de licence générale (dont une avec un changement d'intitulé au niveau national, *Sciences de l'éducation et de la formation*), un diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM), 17 bachelors universitaires de technologie (BUT, dont un avec un changement d'intitulé au niveau national, *Sciences des données*) et 13 mentions de licence professionnelle (LP, dont une avec un changement d'intitulé).

Seules les LP évoluent fortement, principalement du fait de leur intégration, pour près de la moitié d'entre elles (13 sur 29), au sein des BUT. Deux LP sont également abandonnées (LP *Assurance, banque, finance : supports opérationnels* et LP *Services à la personne*) et une est scindée en deux (LP *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* devenant *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle - Conseiller bancaire, option gestion patrimoniale et crédits aux particuliers* et *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle - Assurance*).

En 2^e cycle, sont demandés en reconduction 28 mentions de master (dont une avec un changement d'intitulé au niveau national, *Sciences de l'éducation et de la formation*), trois diplômes d'État d'*Infirmier en pratique avancée* (DE IPA) et un diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM). Un seul abandon est opéré (master *Science des matériaux avancés et nanotechnologie / Advanced Materials Science and Nanotechnology*) tandis que quatre mentions se scindent soit en deux (*Sciences du langage* qui devient *Sciences du langage et Langues et sociétés* ; *Monnaie, banque, finance, assurance* qui devient *Monnaie, banque, finance, assurance et Finance* ; *Arts, lettres et civilisations* qui devient *Arts, lettres et civilisations et Études culturelles*) soit en trois (*Santé publique* avec les mentions filles que sont *Santé publique, Ingénierie de la santé* et *Nutrition et sciences des aliments*) et que la mention *Droit notarial* est créée (conformément à l'arrêté du 5 juillet 2023 relatif au diplôme d'études supérieures de notariat).

Les partenariats institutionnels (co-accréditations) diminuent, quant à eux, de façon significative. En effet, aucune co-accréditation n'est reconduite en 1^{er} cycle. En 2^e cycle, seules perdurent la co-accréditation du master *Technologie de l'Information et de la Communication / Information and Communication Technology*, avec les universités de La Rochelle, Rennes, Poitiers, Bretagne occidentale, Limoges et Montpellier, Aix-Marseille Université et l'Institut national polytechnique de Toulouse, et quatre co-accréditations avec Université Paris Cité (masters *Analyses et politiques économiques* ; *Monnaie, banque, finance, assurance* ; *Biologie-santé* et *Sciences et génie des matériaux*).

Analyse globale de l'offre de formation

L'université Sorbonne Paris Nord (USPN) inscrit son projet dans la continuité du contrat précédent autour des trois axes déjà exposés en bilan : l'interdisciplinarité, le décloisonnement pour et vers le territoire ainsi qu'une université ouverte et inclusive.

Plusieurs actions sont envisagées en réponse aux recommandations formulées par le Hcéres dans l'évaluation du bilan, mais la plupart de celles-ci se sont avérées déclaratives dans leur ensemble avant les auditions, tant au niveau du pilotage de l'offre de formations que des formations elles-mêmes. Cette situation inquiétante s'est d'ailleurs traduite, en amont des auditions, par une part importante d'avis réservés (46 % en 1^{er} cycle et 44 % en 2^e cycle), voire défavorables (4 % en 1^{er} cycle et 31 % en 2^e cycle). Si les auditions ont permis de lever certaines inquiétudes, notamment au niveau des formations, les réponses apportées en ce qui concerne le pilotage de l'offre de formations restent encore insuffisantes sur plusieurs points saillants (hiérarchisation des priorités et déclinaison opérationnelle de la politique de formation notamment, mais aussi évaluation interne et démarche d'amélioration continue, accompagnement à la réussite, par exemple).

Aussi, au regard des défaillances de pilotage déjà pointées en bilan et dont l'amélioration envisagée est peu convaincante, le comité reste réservé, et juge toujours la situation préoccupante. Les mesures annoncées démontrent néanmoins une préoccupation de l'établissement à améliorer l'accueil de ses étudiants. Si le projet présenté va bien dans le sens de l'amélioration souhaitée, les mesures proposées sont souvent insuffisantes pour surseoir aux nombreux manques relevés lors du bilan et, *in fine*, pour accompagner les équipes pédagogiques dans une bonne mise en œuvre des formations.

Politique et caractérisation de l'offre de formation

Considérant les lacunes de pilotage des formations mises en exergue lors du bilan, la continuité clairement affichée entre projet et bilan sur la politique de formation questionne le comité. L'USPN réaffirme son projet de l'offre de formation par une lettre de cadrage diffusée auprès de la communauté enseignante, laquelle reprend ses axes stratégiques, déjà énoncés lors de l'évaluation du bilan : l'interdisciplinarité, le décloisonnement pour et vers le territoire pour une université ouverte et inclusive. L'USPN ne donne cependant pas plus de détails sur son contenu, ce que le comité regrette. Par ailleurs, dans la mise en œuvre de ce projet, et pour répondre aux recommandations formulées par le Hcéres lors de l'évaluation du bilan, l'université envisage d'autres cadrages portant sur des éléments tels que la valorisation de l'engagement étudiant et des compétences extra-académiques ; les dispositifs de réorientation intra- et inter-composantes ; l'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants ; l'adossement à la recherche ; ainsi que deux schémas directeurs (l'un sur la réussite et l'autre sur le suivi des parcours des étudiants et du devenir des diplômés). Le comité note la volonté affichée dans ces domaines tout en regrettant l'absence de précisions sur la mise en œuvre opérationnelle et sur les moyens mobilisés pour déployer ce projet et accompagner les équipes pédagogiques dans leur appropriation de celui-ci. Toutefois, le comité prend acte d'une réelle volonté de renforcement des missions, directions et services en lien avec l'offre de formation (mission Vie étudiante, mission Formations 1^{er} cycle, parcours réussite, mission Formations 1^{er} cycle, organisation des formations et des évaluations, mission Pédagogie innovante et numérique, directions de la formation ; de la vie universitaire ; du développement de la formation tout au long de la vie ; du pilotage et du suivi de l'offre de formation ; service universitaire de pédagogie (SUP), Observatoire de la vie étudiante, service Valorisation, orientation, insertion professionnelle de l'étudiant, VOIE) et de leurs actions mais s'interroge sur leur coordination effective et la visibilité de leur rôle auprès des formations. Le comité déplore également que le projet n'expose pas de hiérarchisation des priorités, indispensable pour avoir une vision globale de la stratégie de l'établissement, voire fasse apparaître une dispersion des chantiers, notamment à travers les cadrages annoncés. Il s'étonne également que ces cadrages et ces schémas directeurs n'aient pas encore été votés pour la plupart alors que les maquettes des formations devraient être en cours de finalisation, que certaines de ces thématiques, telles que l'orientation, l'insertion professionnelle et la valorisation des compétences des étudiants, étaient déjà des axes stratégiques du projet de 2017, et que le manque d'indicateurs de suivi du parcours des étudiants était déjà pointé dans la précédente évaluation en 2017-2018 et dans celle du bilan cette année. De plus, un contrôle de cohérence entre maquettes de formations et cadrages va se mettre en place, ce qui est une bonne initiative, mais là aussi assez tardive.

Par ailleurs, compte tenu des points d'attention soulevés lors de l'évaluation du bilan pour un nombre important de formations (18 formations dans chaque cycle), il est surprenant que l'offre de formation évolue si peu et qu'aucun élément de réflexion ne permette d'apprécier les choix ayant conduit à ce statu quo. De même, les projets des formations répondent peu aux recommandations du Hcéres si ce n'est de façon déclarative.

En conséquence un nombre important de formations ont reçu un avis d'accréditation réservé ou défavorable avant les auditions (respectivement 26 et 2 sur 56 formations en 1^{er} cycle, et 19 et 13 sur 43 formations en 2^e cycle). Le dialogue avec celles-ci a cependant permis de lever certaines incertitudes et d'obtenir des éléments concrets sur leurs évolutions, même si certaines remédiations urgentes restent nécessaires. Ainsi, suite aux auditions, en 1^{er} cycle, six formations ont un avis favorable avec recommandations expresses auquel s'ajoute un avis défavorable ; en 2^e cycle, huit formations ont un avis favorable avec recommandations expresses, ce résultat révélant davantage une défaillance de pilotage à l'échelle de l'établissement et un manque d'accompagnement des formations dans le processus d'autoévaluation que des failles systémiques au sein du fonctionnement des formations. Enfin, l'établissement diminue ses co-accréditations alors même que celles-ci pourraient enrichir son offre de formation et en renforcer l'attractivité dont la faiblesse a été soulignée dans l'évaluation du bilan pour les formations du 2^e cycle et lors de la précédente évaluation.

L'établissement ambitionne une forte ouverture à l'international mais ses propositions d'actions, souvent déclaratives, ne comportent que peu de nouveautés par rapport à celles déjà établies en bilan et ne clarifient pas la stratégie de l'établissement. L'USPN envisage ainsi d'accroître la visibilité des formations depuis l'étranger par une publication du catalogue de celles-ci en anglais et la mise en avant de parcours déjà existants ou nouveaux (master *Langues et sociétés* et les parcours *Mécanique numérique* et *Matériaux fonctionnels* du master *Sciences et génie des matériaux* (M2) entièrement dispensés dans cette langue afin d'augmenter les mobilités entrantes. Parallèlement, d'autres partenariats et co-diplômes avec l'étranger sont annoncés afin d'intensifier les flux entrants et sortants, ce qui répond à l'une des recommandations du Hcéres. À titre d'illustration, citons le partenariat envisagé avec l'École nationale d'ingénieurs de Sfax (Tunisie) pour le master *Sciences et génie des matériaux* en 2^e cycle, ou avec l'université des Sciences et des technologies d'Hanoï (Vietnam) pour la licence *Sciences de la vie* en 1^{er} cycle. Ces partenariats viennent en complément des coopérations et des diplomations déjà existantes. Toutefois, ces partenariats et parcours internationaux semblent davantage être à l'initiative des formations que résulter d'une stratégie internationale coordonnée de l'établissement. Par ailleurs, le comité s'interroge sur le choix, souligné dans le dossier d'accréditation de l'USPN, de certaines formations (non citées dans celui-ci et n'y faisant pas référence dans leur fiche-projet) de ne pas placer les mobilités entrantes et sortantes au centre de leurs objectifs. Cette position peut se comprendre, pour ce qui concerne la mobilité sortante, de la part de formations accueillant une large part de publics internationaux ou en alternance ou, notamment au 1^{er} cycle, de la part de celles accueillant un public étudiant issu d'un milieu socioéconomique défavorisé. En revanche, pour les mobilités entrantes, la justification de leur absence par l'existence « de projets pédagogiques en lien étroit avec le territoire francilien (et donc peu délocalisables) » serait pertinente pour les formations accueillant des publics de formation continue ou en alternance mais elle peine à convaincre dès lors que le public ciblé n'est pas précisé. Par ailleurs, déjà présentes en bilan, les mobilités de courte durée (*Blended Intensive Program*) seront renforcées, avec quatre à six sessions prévues par année académique. Davantage de précisions quant aux thématiques et/ou aux formations d'adossement choisies, ainsi qu'aux modalités de ces choix aurait permis de mieux apprécier la pertinence des choix opérés.

L'USPN a pris en considération la recommandation formulée par le Hcéres, de mettre en place une identification des freins et des leviers d'encouragement à la mobilité, notamment pour les formations du 1^{er} cycle, en tenant compte des spécificités de leur public. Ainsi, un dispositif d'enquête pour circonscrire les résistances et les tendances dans les mobilités est annoncé, ainsi que la mise en place, dans les maquettes de l'ensemble des formations, d'une unité d'enseignement (UE) libre portant sur l'interculturalité, devant permettre, notamment aux étudiants du 1^{er} cycle, d'être mieux préparés aux enjeux de l'internationalisation. Il est regrettable toutefois que les modalités de cette UE ne soient pas exposées et que les fiches-projets des formations n'en fassent pas mention. Ces dispositifs seraient à renforcer à l'avenir mais constituent déjà un premier pas.

Enfin, une plus grande ouverture à l'international des formations (master *Sciences de l'éducation et de la formation*, par exemple) est prévue dans le cadre du projet d'alliance européenne Uninovis, comprenant sept partenaires (Allemagne, Albanie, Italie, Espagne, France, Lituanie et Finlande), qui est soumis à la commission européenne dont la réponse est attendue en juillet 2024. Une issue favorable à la construction de cette alliance donnerait un nouveau départ et une ligne directrice claire pour la construction d'une politique ambitieuse des relations internationales, visant en particulier à développer les formations du 2^e cycle à l'international.

Le besoin de renforcement de l'adossement à la recherche de l'USPN fait l'objet d'annonces déclaratives, laissant largement l'initiative aux seules formations. L'USPN annonce vouloir engager une réflexion sur la participation des chercheurs et des enseignants-chercheurs (EC) aux formations et mettre en place un cadrage prévoyant une part minimale de cette intervention dans les formations du 2^e cycle, ainsi qu'un renforcement de l'adossement à la recherche par la généralisation d'une initiation à la recherche en 1^{er} cycle et pour les licences professionnelles, par l'intégration d'EC dans les équipes pédagogiques (qui reste cependant tributaire de recrutements non encore assurés, notamment dans le domaine tertiaire). Néanmoins, rien n'est précisé quant à la mise en œuvre concrète de ces mesures (part attendue des EC dans les équipes pédagogiques, part attendue et nature de leur participation aux enseignements, modalités pédagogiques de la sensibilisation ou formation à la recherche).

Pour le reste, l'adossement à la recherche fait l'objet d'initiatives de la part des formations qui font des propositions concrètes en ce sens. Le master *Histoire*, par exemple, propose la mise en place de l'organisation d'une journée d'étude par les étudiants de la promotion, soutenue et appuyée par l'unité de recherche d'adossement.

Le master *Génie des procédés et des bioprocédés* envisage, mais uniquement en deuxième année de master, un module dédié (séminaires, visite de laboratoire, initiation à la communication scientifique...), l'introduction d'un travail d'étude d'articles et enfin l'élaboration d'un projet de recherche devant déboucher sur l'écriture d'un article scientifique présenté lors d'un colloque organisé par les étudiants. En 1^{er} cycle, la licence *Économie et gestion*, à l'instar de ce qui était pratiqué en double licence, introduit dans trois parcours de troisième année des projets ou des études de cas utilisant les résultats de recherches en science de gestion.

L'établissement déploie des initiatives peu innovantes pour accompagner la professionnalisation de ses étudiants.

L'USPN propose la mise en place de plusieurs dispositifs visant à accompagner les étudiants et à favoriser leur sensibilisation et leur formation aux *soft skills* requises pour une insertion facilitée dans les milieux professionnels. Ainsi, des contacts et des collaborations sont établis avec des associations spécialisées (leurs intervenants pouvant parfois être des *alumni* de l'USPN professionnellement insérés) dans l'accompagnement de publics défavorisés, comme Mozaik RH, Nos quartiers ont du talent ou Daradja, afin de les faire intervenir dans certaines formations (par exemple, master *Communication des organisations*, parcours *Communication des entreprises, des institutions publiques et des associations (CEIPA)*). Une convention est également signée avec Mozaik RH afin de prévenir les discriminations à l'emploi des étudiants boursiers et/ou de ceux issus des quartiers prioritaires dans la politique de la ville et de favoriser leur inclusion économique. En 2024, ce sont les étudiants du master *Monnaie, banque, finance, assurance*, du master *Économie de l'entreprise et des marchés (M2)* et du BUT *Gestion des entreprises et des administrations* qui feront l'objet de cet accompagnement. La précision du déploiement pluriannuel de cette action et des modalités du choix des formations concernées aurait été appréciable, sans réduire pour autant l'impact positif d'une telle mesure qui montre une démarche d'accompagnement des étudiants par l'établissement sur la question de la professionnalisation.

Une fois encore, des mesures à l'initiative des formations sont à souligner. Par exemple, au sein du master *Biologie-santé*, une UE « Projet scientifique », prévoyant des interactions avec les structures privées au cours de trois semestres est en cours de réflexion, ainsi que l'organisation de visites avec des structures locales. En parallèle, le service Valorisation, orientation, insertion professionnelle de l'étudiant (VOIE) prévoit aussi de nouveaux dispositifs comme une conférence autour des métiers de l'intelligence artificielle (IA), un concours d'éloquence, un forum-coaching.

De façon plus étonnante, l'université se contente d'encourager les formations à proposer une UE dédiée aux questions de professionnalisation afin d'aider les étudiants dans leur recherche de stage, alors que de tels dispositifs auraient dû être en place depuis longtemps. De plus, la systématisation de l'obligation d'une expérience en milieu professionnel n'est toujours pas de mise dans toutes les formations et dans tous les parcours en 2^e cycle (les masters *Géographie*, *Mathématiques* et *Science politique* n'en proposent pas pour l'ensemble de leurs parcours). Pour d'autres, et malgré un hiatus de communication (master *Droit*), cette obligation est finalement respectée. Le comité invite donc l'établissement à scrupuleusement vérifier l'application de cette obligation dans le 2^e cycle si ce n'est pas encore le cas, notamment au travers des contrôles de cohérences qui se mettent en place au niveau de la direction de la formation. L'établissement prévoit également un cadrage de la valorisation de l'engagement étudiant et des compétences extra-académiques.

Dans ce contexte, la proposition d'établir une cartographie de l'ensemble des dispositifs de préparation à l'insertion professionnelle afin d'en vérifier la complémentarité et d'en évaluer l'efficacité est nécessaire, et devra absolument être mise en œuvre afin d'éviter toute dispersion et juxtaposition des dispositifs. Cette initiative aurait, toutefois, gagné à être anticipée en amont de nouvelles propositions afin d'éviter toute redondance.

L'établissement propose par ailleurs de renforcer l'interaction avec les acteurs du monde socio-économique et culturel par le biais de la mise en place de « conseils de perfectionnement (CP) thématiques » liés à ses axes stratégiques et dont le rôle consisterait à améliorer la prise en compte dans l'offre de formation des enjeux socio-économiques, sans que l'on sache si c'est tout ou partie de l'offre qui est concernée. Ces CP thématiques viendraient se rajouter aux CP des formations dans un objectif d'amélioration du pilotage global. Pour autant, le projet ne précise ni le nombre des CP thématiques, ni les thématiques effectivement retenues (ou les modalités de choix de celles-ci), ni les modalités de leur articulation avec les CP des formations.

Enfin, l'établissement envisage de développer l'alternance avec l'ouverture de nouveaux parcours intégrant ce régime d'études : masters *Études culturelles* parcours *Métiers culturels du texte et de l'image*, *Sciences de l'éducation et de la formation*, *Sciences et génie des matériaux* ; licences professionnelles *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* et *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* ; BUT *Métiers du multimédia et de l'informatique*. Des chargés de relations entreprises, un chargé des *alumni* et des ingénieurs pédagogiques ont été recrutés afin d'accompagner les formations dans le développement de l'apprentissage et de la formation continue, et l'USPN organisera son 1^{er} forum de l'alternance en partenariat avec Plaine Commune et les entreprises du territoire en avril 2024.

Qualité pédagogique de l'offre de formation

L'établissement annonce avoir amorcé le déploiement de l'approche par compétences (APC) en faveur de la réussite étudiante sans que les formations montrent une réelle appropriation de la démarche ou en mesurent les effets. L'USPN présente l'APC comme un axe de développement majeur du prochain contrat allant ainsi dans le sens des recommandations émises par le Hcéres pour soutenir cette transformation pédagogique. La démarche APC ne peut être qu'encouragée, sous réserve d'une bonne appropriation par les équipes pédagogiques pour dépasser la simple déclinaison d'un référentiel de compétences (seul élément constaté dans certaines formations dans la phase bilan) et aller jusqu'à l'évaluation des compétences ciblées, en passant par la structuration des maquettes en blocs de connaissances et de compétences, ce qui ne transparait pas clairement ni dans le projet de l'USPN ni dans les fiches-projets des formations. L'établissement programme un engagement des formations en APC tout au long du prochain quinquennal sur la base de lettres d'intention des formations. Les premières mises en œuvre sont programmées en 2025. Concernant le 1^{er} cycle, le déploiement de l'APC est mentionné dans le projet de 11 licences sur 22 (dont les licences *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)*, *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*, *Sciences de la vie ou Physique, chimie*). D'autres mentions restent sur la réserve, annonçant une réflexion tout au long du prochain contrat (licences *Sciences de l'éducation et de la formation*, *Langues étrangères appliquées*, *Sciences pour l'ingénieur*). La proportion est similaire dans le 2^e cycle avec 20 mentions évoquant la possibilité d'un passage à l'APC. Par ailleurs, l'évaluation des compétences et la généralisation du portfolio restent peu abordées dans les projets des formations (cette dernière n'étant pas non plus évoquée dans le projet de l'établissement), alors même qu'elles ont fait l'objet de recommandations par le comité. Quelques mentions, dont les pratiques pourraient être essaimées, font cependant exception : la licence *STAPS*, la LP *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels*, la LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* et le BUT *Techniques de commercialisation*, qui évoquent l'adoption du portfolio Karuta, ou encore le master *Sciences du langage* qui prévoit la mise en place d'un portfolio individualisé sans toutefois le relier à l'APC. L'accompagnement de cette transformation a été amorcé au cours de l'année 2023-2024 par une phase de sensibilisation, menée, de manière pertinente, auprès des enseignants et des personnels administratifs, et pilotée conjointement par le service universitaire de pédagogie (SUP), récemment créé, et un réseau de référents transformations pédagogiques. L'USPN, consciente des résistances exprimées par certaines formations, a recruté une experte internationale pour accompagner la démarche APC. Cette experte agira en synergie avec le SUP et le réseau des référents pour qu'une réelle dynamique de transformation pédagogique, explicitée, suivie et nourrie par les pairs, s'instaure selon une méthodologie commune et un modèle d'amélioration continue des maquettes (retour d'expériences des collègues des IUT, approche programme et conception collaborative). Dans cette perspective et pour assurer le succès et la pérennité du projet, l'USPN devra veiller à ce que le SUP, levier central du déploiement de la démarche APC, soit suffisamment doté en ressources humaines pour accompagner ce passage à l'échelle de l'établissement (sensibiliser, former puis accompagner les équipes dans la construction de leur programme pédagogique).

De manière plus spécifique, l'USPN souhaite généraliser dans le 1^{er} cycle la certification des compétences tant numériques (Pix) que linguistiques (Ecri+, CLES). Le comité salue ces évolutions qui répondent à des points de faiblesses identifiés lors de la phase bilan (moins de 2 % d'étudiants du 1^{er} cycle formés à Pix), mais le projet ne précise pas comment ces apprentissages seront développés et valorisés ni comment ils s'articuleront avec les formations. Concernant les compétences autour de la transition écologique et du développement durable, le module de 30 heures correspondant au nouveau socle, obligatoire en 1^{er} cycle, de connaissances et de compétences sur la transition écologique pour un développement soutenable (TEDS) annoncé par l'USPN n'est évoqué que dans le projet de 16 formations du 1^{er} cycle seulement, ce qui interpelle quant à sa mise en œuvre effective.

Si l'USPN encourage le développement de méthodes pédagogiques interactives, le manque de relais dans les projets des formations interroge sur l'appropriation de la stratégie de l'établissement par celles-ci en termes de diversification des pratiques pédagogiques. L'USPN se positionne clairement en faveur d'un enseignement en présentiel, adapté à sa population étudiante issue de milieux socioéconomiques défavorisés, la Commission formation et vie universitaire (CFVU) pouvant cependant accorder des dérogations dans certains cas (cours de langues en *e-learning* par exemple). Le projet encourage les méthodes et les techniques pédagogiques actives et interactives, qui impliquent davantage les étudiants (pédagogie par projet, classe inversée, tutorat étudiant), ce qui est cohérent avec la démarche APC. Comme pour cette dernière, le SUP, le réseau des référents transformations pédagogiques et le partage d'expériences entre pairs constituent des leviers pertinents avancés par l'établissement pour garantir le bon usage de ces méthodes pédagogiques auquel les projets des formations ne font toutefois pas référence. Ceci questionne les interactions de la gouvernance avec les formations, d'autant plus que, lors du contrat en cours, l'USPN a manifesté un soutien à l'innovation pédagogique. Le développement des compétences pédagogiques des enseignants mériterait d'être précisé.

De même, il est étonnant que le recensement des outils numériques (dont ni la nature et ni la finalité ne sont précisées) soit encore en cours, alors même que la transformation pédagogique, passant par les innovations et en particulier par la production de ressources numériques était déjà affichée par l'USPN en 2017 comme un axe fort de sa politique de formation.

En l'absence d'une politique claire, l'USPN propose quelques améliorations timides pour l'apprentissage des langues, que les formations peinent à s'approprier, notamment en 2^e cycle. Dans la double perspective de développer plus de partenariats internationaux et de pallier les faiblesses dans l'apprentissage des langues soulignées lors de la phase bilan, l'USPN tient partiellement compte des recommandations du Hcéres et envisage plusieurs actions palliatives, qui restent classiques : renforcer l'apprentissage des langues dans certaines formations ciblées comme le master *LLCER* ou la LP *Arts culinaires et arts de la table*, diversifier l'offre de formation à distance de l'Espace langues de l'USPN et proposer des ateliers de conversation en anglais. De nouveaux stages en FLE sont également proposés à l'attention des étudiants en mobilité entrante. En 1^{er} cycle, les enseignants d'anglais sont chargés de promouvoir la certification CLES au niveau B2 (un passage gratuit proposé à chaque étudiant). La LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* s'inscrit parfaitement dans cette dynamique en ayant recruté un enseignant pour combler le déficit de formation en langue. Si ces actions méritent d'être encouragées, le comité regrette cette juxtaposition de mesures, en l'absence d'une politique claire se traduisant par peu d'avancées substantielles dans le projet. L'absence de cadrage pour harmoniser la politique des langues, en 2^e cycle notamment, est regrettable. D'ailleurs, les masters concernés par une faiblesse de l'apprentissage des compétences linguistiques en bilan ne s'emparent pas de ces nouvelles possibilités dans leur projet, au-delà des déclarations d'intention (master *Sciences de l'éducation et de la formation, Industries culturelles, Géographie, Histoire, Traitement automatique des langues*), voire ne les aborde pas (DFASM).

Attractivité, performance et pertinence de l'offre de formation

Bien que des actions soient envisagées pour le renforcement de l'attractivité par l'USPN, elles restent très déclaratives. À ce jour, la promotion des formations est gérée essentiellement au niveau des composantes et des formations elles-mêmes, ce qui conduit à une très forte hétérogénéité des pratiques. Certaines formations, afin d'assurer des candidatures de qualité, prévoient une actualisation importante de leurs supports de communication et d'information, à l'instar de la LP *Arts culinaires et arts de la table* en construisant un partenariat avec un lycée hôtelier et en proposant des plaquettes et une communication en ligne. De même, les masters *STAPS* prévoient la refonte complète de leurs supports de communication afin d'améliorer la lisibilité et donc le recrutement et, *in fine*, la réussite des étudiants. Au niveau de l'établissement, la création d'un groupe de travail est envisagée pour aborder la question de l'attractivité des formations de l'établissement et proposer des voies d'amélioration. Sans remettre en cause la pertinence de la mesure, il est regrettable que ni la composition du groupe de travail, ni le calendrier de travail, ni les moyens mis à disposition de ce dispositif, ne soient présentés et que les projets des formations n'y fassent pas écho.

De plus, l'USPN indique vouloir proposer un cadrage des dispositifs de réorientation intra- et inter-composantes suite à un état des lieux permettant de recenser les pratiques et les flux réels. Il est regrettable, encore une fois, que ce recensement n'ait pas été fait en amont du projet afin de pouvoir donner à celui-ci une orientation précise et un soutien aux formations dès à présent. Si l'établissement présente le service VOIE comme central dans la gestion des réorientations précoces ou des orientations en fin de *cursus*, les responsables de formation n'en font pas mention dans leurs fiches-projets qui ne démontrent pas non plus une appropriation des dispositifs évoqués (dont le recrutement récent d'un nouveau conseiller d'orientation à temps plein et la mise en place d'un atelier afin d'accompagner les étudiants du 1^{er} cycle dans leur candidature en master).

L'USPN ne s'empare pas concrètement de la question de la réussite des étudiants, malgré les faibles résultats enregistrés dans ce domaine, laissant une fois encore largement l'initiative aux seules formations. L'USPN propose d'élaborer un schéma directeur de la réussite (que le comité invite à mettre en place très rapidement, l'échéance n'étant pas précisée) animé par une chargée de mission et dont, le bilan sera présenté en CFVU. L'établissement mentionne de nouveau le bilan des parcours « oui-si », réalisé en 2022 et présenté dans son autoévaluation, qui a permis, dans certaines formations du 1^{er} cycle (non précisées), la mise en œuvre d'adaptations. Il n'en présente toutefois toujours pas les conclusions dans le dossier d'accréditation. Les formations du 1^{er} cycle, quant à elles, déclarent, dans leurs fiches-projets, ne pas avoir encore conduit une telle évaluation ni envisagé de le faire prochainement. La licence *LLCER* propose même un nouveau dispositif « oui-si », cohérent par ailleurs, pour l'un de ses parcours (et à venir pour le deuxième) sans préciser si la réflexion a été conduite suite à l'évaluation menée par l'USPN. Ce *hiatus* dans la communication doit être rectifié pour que l'information sur les adaptations proposées circule et que les équipes pédagogiques se les approprient. Les projets des formations en revanche font état de propositions concrètes.

Au-delà de dispositifs très classiques et déjà très largement répandus dans l'enseignement supérieur, comme le tutorat ou les cours de remédiation (par exemple tutorat et/ou mentorat entre les étudiants des BUT *Sciences des données*, *Mesures physiques*, *Techniques de commercialisation* et *Génie industriel et maintenance* ou le master *Création numérique*, parcours *Design d'interface multimédia et internet* qui souhaite mettre en place du tutorat par un membre de l'équipe pédagogique et développer une pédagogie différenciée dans certains cours), il est à souligner la réflexion menée en licence et en master *Mathématiques*, pour réduire le volume horaire et modifier le contenu des enseignements afin de permettre aux étudiants de mieux appréhender les notions fondamentales et donc d'améliorer leur réussite. Cette réflexion, privilégiant la pertinence à l'exhaustivité des contenus, mériterait d'être essaimée dans l'établissement, car elle est en cohérence aussi avec la démarche APC dans laquelle les formations doivent s'impliquer.

L'USPN souhaite proposer un suivi plus cohérent du devenir des diplômés et des parcours étudiants, en accroissant ses moyens techniques et humains mais elle devra préciser le dispositif, et surtout l'articuler avec InserSup, et prévoir des outils de communication efficaces pour diffuser cette culture dans l'ensemble de l'établissement. À ce jour, les dispositifs de suivi des étudiants et des diplômés sont mis en place et pilotés au niveau des formations, ce qui occasionne une forte hétérogénéité des pratiques comme cela a déjà été souligné dans la phase bilan. Le schéma directeur du suivi du devenir des étudiants a toutefois été voté et devrait répondre aux besoins en la matière, et s'articuler au dispositif InserSup. L'établissement doit toutefois veiller à l'appropriation de cette démarche par l'ensemble des formations.

Les moyens techniques (au travers de l'acquisition d'un système d'information de données et du logiciel Evasys et du projet PEGASE) et humains (groupe de travail « qualité des données », chargé des *alumni*, recrutement d'un agent Evasys) proposés par l'établissement pour le prochain contrat sont mieux dimensionnés pour répondre à la problématique du suivi du devenir des étudiants. Ces mesures sont cohérentes, mais la question de l'appropriation de ce schéma directeur par les équipes administratives et enseignantes reste posée ici aussi. L'université est invitée à mener une communication efficace sur ces nouvelles dispositions. D'après certaines fiches-projets des formations rattachées aux IUT de Saint Denis et de Villetaneuse, il est par exemple prévu une procédure interne de suivi, confortée pour l'IUT de Saint-Denis par un recrutement, sans que l'on sache si cette démarche reste à la seule initiative des composantes ou s'insère dans la politique de l'USPN. Par ailleurs, dans le cas de l'IUT de Villetaneuse, cette démarche associera les étudiants du BUT *Sciences des données* au travers de la mise en œuvre d'une situation d'apprentissage et d'évaluation (Saé) permettant de collecter des informations sur le suivi des étudiants et de l'insertion professionnelle. Il est toutefois regrettable que l'opérationnalisation de ce dispositif ne soit pas décrite de manière plus détaillée en indiquant notamment la finalité de cette démarche (collecter l'information, constituer une association d'*alumni*, favoriser l'échange avec les générations d'étudiants), le rôle des étudiants et la vision dynamique de cette Saé.

Pilotage et amélioration continue de l'offre de formation

En appui au pilotage de son offre de formation, l'USPN n'aborde que succinctement la question de l'accompagnement de ses équipes pédagogiques, et sans fixer un objectif général à cette fin. Le comité salue la valorisation, via le référentiel horaire, de l'implication des enseignants dans la transformation pédagogique et le levier que représente pour l'établissement la dotation ministérielle à hauteur de 100 000 € pour la formation des enseignants à la transition écologique. La récente réactualisation du plan de formation, prévoit d'étendre la formation pédagogique des EC néo-entrants à l'ensemble des enseignants de l'USPN. L'USPN restant très attentive aux moyens humains engagés pour la mise en œuvre des formations, la question de la soutenabilité constitue un enjeu majeur et l'arrivée prochaine de nouveaux outils d'aide à la décision (P2CA) devrait permettre d'apporter des informations objectives nécessaires à son appréciation. Dans l'immédiat, les recrutements associés à la mise en œuvre de l'offre de formation sont identifiés lors de discussions entre composantes et CFVU, et validés en Conseil académique selon des critères quantitatifs (parité H/F) et qualitatifs (priorisation de l'établissement). Quant au suivi de l'offre, on ne peut, là encore, qu'encourager l'établissement au développement de nouveaux outils de pilotage pour permettre d'assurer celui-ci sur la base de données objectivables et en temps réel.

L'USPN développe son dispositif d'amélioration continue sans donner d'assurance sur l'opérationnalité des outils de suivi et d'accompagnement des formations. Faisant suite aux recommandations formulées en bilan sur le processus d'amélioration continue, l'USPN entend mettre en place un accompagnement et un suivi effectifs des conseils de perfectionnement (CP) par le Pôle pilotage et suivi de l'offre de formation (PSOF) qui en sera le garant. Outre le suivi des CP, celui-ci sera chargé notamment de fournir des fiches méthodologiques, ainsi que les outils et les données indispensables à leur mise en œuvre. Quelques formations du 2^e cycle encore dépourvues de CP l'ont déjà mis en place (master *Qualité, hygiène, sécurité*, master *Droit*) ou devraient en réunir un dès l'année 2024 (comme les masters *Informatique* et *Biologie-santé*). D'autres formations devraient le faire durant le prochain contrat (BUT *Génie électrique et informatique industrielle* et *Carrières juridiques*)

répondant à l'obligation de leur installation.

Afin que le rôle d'amélioration continue des CP, perçus par certaines formations davantage comme des commissions pédagogiques (masters *STAPS* et *Ingénierie de la santé* et LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*) soit mieux appréhendé, l'USPN prévoit également de mettre en place une réflexion collective qui permettra d'aborder en sus la dimension prospective des conseils. Par ailleurs, le comité salue l'initiative de certaines composantes (Unité de formation et de recherche – UFR - Sciences économique et gestion) dans lesquelles les comptes rendus ainsi que les plans d'action des CP donnent lieu à une présentation suivie de discussions collectives lors d'un conseil de composante.

En matière d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants, l'établissement prévoit un cadrage. La sensibilisation à ces évaluations, le déploiement des questionnaires, leur traitement et la communication des résultats auprès des équipes pédagogiques et étudiantes seront confiés à l'OVE dont le sous-dimensionnement avéré lors du dernier bilan devrait être atténué par un seul recrutement. Le comité reste circonspect sur la capacité de l'OVE ainsi configuré à assurer la collecte et le traitement des données aussi bien autour de l'évaluation des formations par les étudiants que du devenir des diplômés. Par ailleurs, son articulation avec le pôle PSOF représente un point de vigilance, les deux services devant interagir directement avec les CP sur des thématiques proches (appropriation des résultats pour l'OVE, coordination des moyens et des outils, dont les données, pour le pôle PSOF). Cette dynamique initiée est cependant une amélioration notable, qui doit être soulignée en tant que telle, devant les absences, lors du précédent contrat, de dispositifs d'évaluation dans nombre de formations du 1^{er} cycle (29 formations) et du 2^e cycle (12 mentions). L'établissement doit toutefois veiller à l'appropriation de cette démarche par l'ensemble des formations.

Par ailleurs, l'USPN propose la prise en compte des bilans des CP comme des évaluations des enseignements et des formations dans le dialogue de gestion, mais sans précisions sur les attendus. Enfin, le comité prend note d'une inscription à venir du pôle PSOF dans une démarche qualité dont il est prématuré d'anticiper l'impact sur l'organisation et le suivi des formations. Le comité attire toutefois l'attention sur le fait qu'une telle démarche va mobiliser des moyens humains et financiers alors même que ces moyens font défaut pour assurer l'existant.

Conclusion

Points forts

- Une stratégie de déploiement de l'APC ambitieuse, accompagnée et centrée sur la réussite étudiante.
- Un renforcement de la mobilité internationale étudiante dans le 1^{er} cycle en identifiant les freins et en développant de nouveaux dispositifs.

Points faibles

- Une faiblesse de la politique de formation assortie d'un manque de déclinaisons opérationnelles permettant de répondre aux faiblesses pointées dans ce domaine dans le bilan.
- Des dispositifs d'accompagnement à la réussite insuffisants à l'échelle de l'établissement.
- Une appropriation encore insuffisante de la démarche d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants.
- Une appropriation encore insuffisante du suivi du devenir des étudiants.
- Un adossement à la recherche qui demeure variable suivant les formations du 2^e cycle.
- Une absence d'expérience obligatoire en milieu professionnel dans certaines formations du 2^e cycle.
- Une faiblesse de la formation aux compétences linguistiques en 2^e cycle associée à une absence d'harmonisation des pratiques.
- Un manque de stratégie claire de l'établissement pour développer les formations du 2^e cycle à l'international.
- Un manque d'appropriation de l'APC par les formations et une diversification des pratiques pédagogiques insuffisante.

Recommandations expresses (en vue de l'accréditation)

Le comité formule les recommandations suivantes qui devront donner lieu à des mesures de remédiation urgentes :

- Définir la déclinaison opérationnelle de la politique de formation en priorisant les objectifs, en précisant pour chacun un plan d'actions complet tout en s'assurant de sa diffusion auprès des formations.
- Systématiser des dispositifs d'accompagnement à la réussite en prenant appui sur le suivi et l'analyse des parcours et des profils étudiant, pour améliorer la réussite étudiante dans le 1^{er} et le 2^e cycle.

Recommandations

- Veiller à la bonne appropriation par les formations de la démarche d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants en s'assurant qu'elles en analysent les résultats.
- Veiller à la bonne appropriation par les formations du suivi du devenir des étudiants, en cohérence avec le projet de l'établissement.
- Renforcer l'adossement à la recherche des formations en veillant à la mise en place effective du cadrage annoncé dans le projet de l'établissement.
- Mettre en place une expérience en milieu professionnel obligatoire dans toutes les formations du 2^e cycle en accompagnant les équipes pédagogiques si besoin.
- Garantir une formation minimale aux compétences linguistiques en 2^e cycle en mettant un place un cadrage précis et en s'assurant de sa mise en œuvre.
- Définir une stratégie claire de développement des formations du 2^e cycle à l'international, au-delà de l'alliance Unovis, afin d'éviter une trop grande dispersion des initiatives et des partenariats.
- Favoriser la transformation pédagogique et la diversification des pratiques en s'appuyant sur un cadrage institutionnel explicite, l'essaimage entre formations, la formation des enseignants et l'accompagnement par le SUP.

Points d'attention transversaux express (en vue de l'accréditation)

Le comité soulève le point d'attention transversal suivant relatif à un critère d'accréditation défaillant dans une proportion importante des formations du 1^{er} cycle et du 2^e cycle et qui devront donner lieu à des mesures de remédiation urgentes (cf. recommandations expresses) :

- Des faiblesses importantes dans le pilotage de l'offre de formation révélées par un manque de priorisations, de déclinaisons opérationnelles et de communication avec les équipes pédagogiques.
- Un manque de dispositifs d'accompagnement à la réussite à l'échelle de l'établissement et dont les résultats sont peu analysés.

Point d'attention transversal

Le comité soulève le point d'attention transversal suivant relatif à un critère d'accréditation défaillant dans une proportion importante des formations du 1^{er} cycle et du 2^e cycle.

- Une mise en œuvre du suivi du devenir des étudiants, en cohérence avec le dispositif mis en place par de l'établissement, encore insuffisante.

Avis d'accréditation des formations

Formations du 1^{er} cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Avis d'accréditation
ALL	ALL	L	Information-communication	Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
ALL	ALL	L	Langues étrangères appliquées	Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement
ALL	ALL	L	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer et à analyser les résultats de la réussite grâce aux dispositifs d'accompagnement à la réussite. - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement
ALL	ALL	L	Lettres	Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer et à analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite. - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
DEG	DEG	BUT	Carrières juridiques	Favorable

DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations IUT Bobigny	Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir une part d'enseignants-chercheurs au sein de l'équipe pédagogique suffisante pour en garantir le caractère universitaire.
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations IUT ST Denis	Favorable
DEG	DEG	BUT	Gestion des entreprises et des administrations IUT Villetaneuse	Favorable
DEG	DEG	L	Administration économique et sociale	Favorable avec recommandations : - Veiller à améliorer et à analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite. - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
DEG	DEG	L	Droit	Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
DEG	DEG	L	Économie et gestion	Favorable avec recommandations : - Veiller à renforcer les liens avec le monde socio-professionnel. - Veiller à la sensibilisation effective des étudiants à la recherche.
DEG	DEG	L	Science politique	Favorable
DEG	DEG	LP	Activités juridiques : marchés publics - métiers de l'achat public	Favorable avec recommandation expresse (en vue de l'accréditation) : - Veiller à renforcer et à pérenniser le taux d'encadrement de la formation par des enseignants-chercheurs et des chercheurs.

DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle - Conseiller bancaire, option gestion patrimoniale et crédits aux particuliers	<p>Favorable avec recommandation expresse (en vue de l'accréditation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer et à pérenniser le taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs et des chercheurs. <p>et avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
DEG	DEG	LP	Assurance, banque, finance : chargé de clientèle - Assurance	<p>Défavorable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Très faible adossement à la recherche. - Absence de suivi et d'analyse du devenir des diplômés. - Absence d'évaluation interne formalisée de la formation, une absence de conseil de perfectionnement.
DEG	DEG	LP	Management et gestion des organisations	<p>Favorable avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
DEG	DEG	LP	Métiers des arts culinaires et des arts de la table	<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer les dispositifs d'aide à la réussite. - Veiller à poursuivre la réflexion sur l'attractivité de la formation afin de la renforcer.
DEG	DEG	LP	Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie	<p>Favorable</p>
DEG	DEG	LP	Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi	<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement. - Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention et opérationnel.

DEG	DEG	LP	Métiers du notariat	<p>Favorable avec recommandations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement. - Veiller à la mise en place d'un conseil de perfectionnement propre à la mention et opérationnel.
SANTÉ	SANTÉ	Grade L	Diplôme de formation générale en sciences médicales (DFGSM)	<p>Favorable avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à maintenir un volume horaire suffisant de formation aux compétences linguistiques en s'appuyant notamment sur la lecture critique d'articles.
SHS	SHS	BUT	Carrières sociales	Favorable
SHS	SHS	L	Géographie et aménagement	<p>Favorable avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à inciter et à valoriser les expériences en milieu professionnel.
SHS	SHS	L	Histoire	<p>Favorable avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer et à analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite.
SHS	SHS	L	Psychologie	<p>Favorable avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer les enseignements de langue étrangère.
SHS	SHS	L	Sciences de l'éducation et de la formation	Favorable
SHS	SHS	LP	Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle	Favorable
STS	STS	DEUST	Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles	<p>Favorable avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
STS	STS	BUT	Génie biologique	Favorable

STS	STS	BUT	Génie électrique et informatique industrielle	Favorable
STS	STS	BUT	Génie industriel et maintenance	Favorable avec recommandations : - Veiller à maintenir voire à augmenter la part des professionnels intervenant dans la formation. - Veiller à rendre effective la démarche d'amélioration continue : réunion régulière du conseil de perfectionnement et systématisation des enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
STS	STS	BUT	Génie mécanique et productique	Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir voire à augmenter la part des professionnels intervenant dans la formation.
STS	STS	BUT	Hygiène sécurité environnement	Favorable
STS	STS	BUT	Informatique	Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel.
STS	STS	BUT	Mesures physiques	Favorable avec recommandation expresse (en vue de l'accréditation) : - Veiller à renforcer les dispositifs d'aide à la réussite.
STS	STS	BUT	Métiers du multimédia et de l'Internet	Favorable
STS	STS	BUT	Réseaux et télécommunications	Favorable
STS	STS	BUT	Science et génie des matériaux	Favorable avec recommandation : - Veiller à renforcer les dispositifs d'aide à la réussite.
STS	STS	BUT	Science des données	Favorable

DEG	DEG	BUT	Techniques de commercialisation	Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel.
STS	STS	L	Informatique	Favorable avec recommandation : - Veiller à impliquer davantage de représentants du monde socio-économique.
STS	STS	L	Mathématiques	Favorable avec recommandation expresse (en vue de l'accréditation) : - Veiller à renforcer et à analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite.
STS	STS	L	Physique, chimie	Favorable avec recommandation expresse (en vue de l'accréditation) : - Veiller à renforcer et à analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite.
STS	STS	L	Sciences de la vie	Favorable
STS	STS	L	Sciences pour la santé	Favorable
STS	STS	L	Sciences pour l'ingénieur	Favorable avec recommandation expresse (en vue de l'accréditation) : - Veiller à renforcer et analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite.
STS	STS	L	Sciences sanitaires et sociales	Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
STS	STS	L	STAPS : Activité physique adaptée et santé	Favorable
STS	STS	L	STAPS : Éducation et motricité	Favorable
STS	STS	L	STAPS : Entraînement sportif	Favorable

STS	STS	LP	Gestion et maintenance des installations énergétiques	Favorable avec recommandation : - Veiller à rendre effective la démarche d'amélioration continue : réunion d'un conseil de perfectionnement conforme et systématisation des enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels	Favorable
STS	STS	LP	Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle	Favorable avec recommandation : - Veiller à la pérennité de la part des enseignants-chercheurs relevant des disciplines cœur de métier dans l'équipe pédagogique.
STS	STS	LP	Métiers des réseaux informatiques et télécommunications	Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel.
STS	STS	LP	Métiers du jeu vidéo	Favorable
STS	STS	LP	Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement	Favorable

Formations du 2^e cycle

Domaine de rattachement Hcéres	Domaine(s) d'accréditation	Type de diplôme	Intitulé de la formation	Établissement(s) co-accrédité(s)	Avis d'accréditation
ALL	ALL	M	Arts, lettres et civilisations		Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
ALL	Culture et communication	M	Communication des organisations		Favorable avec recommandation : - Veiller à une synergie effective entre les parcours.
ALL	Culture et communication	M	Création numérique		Favorable avec recommandation : - Veiller au maintien du taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs et des chercheurs.
ALL	ALL	M	Études culturelles		Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
ALL	Culture et communication	M	Industries culturelles		Favorable avec recommandation : - Veiller à analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite.
ALL	ALL	M	Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales		Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
ALL	ALL	M	Langues étrangères appliquées		Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.

ALL	Culture et communication	M	Métiers du livre et de l'édition		Favorable avec recommandation : - Veiller au maintien du taux d'encadrement par des enseignants-chercheurs et des chercheurs.
DEG	DEG	M	Analyse et politique économiques	Université Paris Cité	Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective des dispositifs d'accompagnement à la réussite prévus.
DEG	DEG	M	Comptabilité - contrôle - audit		Favorable avec recommandation : - Veiller au renforcement effectif de la formation à et par la recherche.
DEG	DEG	M	Contrôle de gestion et audit organisationnel		Favorable avec recommandations : - Veiller à la mise en place effective des dispositifs d'accompagnement à la réussite prévus. - Veiller à la mise en œuvre effective des dispositifs de formation à et par la recherche prévus.
DEG	DEG	M	Droit		Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
DEG	DEG	M	Droit notarial		Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
DEG	DEG	M	Économie de l'entreprise et des marchés		Favorable

DEG	DEG	M	Finance		<p>Favorable avec recommandations expresses (en vue de l'accréditation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer la lisibilité de la formation en rendant plus explicites les intitulés des parcours portant sur la transition écologique au sein des masters <i>Monnaie, banque, finance, assurance</i> et <i>Finance</i>. - Veiller à clarifier le positionnement en tant que dispositif de formation à et par la recherche du parcours <i>Recherches en Économie et Gestion</i> commun aux mentions <i>Monnaie, banque, finance, assurance</i> et <i>Finance</i>.
DEG	DEG	M	Monnaie, banque, finance, assurance	Université Paris Cité	<p>Favorable avec recommandations expresses (en vue de l'accréditation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à renforcer la lisibilité de la formation en rendant plus explicites les intitulés des parcours portant sur la transition écologique au sein des masters <i>Monnaie, banque, finance, assurance</i> et <i>Finance</i>. - Veiller à clarifier le positionnement en tant que dispositif de formation à et par la recherche du parcours <i>Recherches en Économie et Gestion</i> commun aux mentions <i>Monnaie, banque, finance, assurance</i> et <i>Finance</i>.
DEG	DEG	M	Science politique		<p>Favorable avec recommandations expresses (en vue de l'accréditation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la mise en place d'une expérience en milieu professionnel obligatoire pour l'ensemble des étudiants. - Veiller à poursuivre la démarche de renforcement de l'attractivité de la formation. <p>Et avec recommandation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.

SANTÉ	SANTÉ	Grade M	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA) : mention Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un comité de pilotage et d'un conseil de perfectionnement distincts.
SANTÉ	SANTÉ	Grade M	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA) : mention Psychiatrie et santé mentale		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un comité de pilotage et d'un conseil de perfectionnement distincts.
SANTÉ	SANTÉ	Grade M	Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA) : mention Urgences		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un comité de pilotage et d'un conseil de perfectionnement distincts.
SANTÉ	SANTÉ	Grade M	Diplôme de formation approfondie en sciences médicale (DFASM)		Favorable avec recommandation : - Veiller à maintenir un volume horaire suffisant de formation aux compétences linguistiques en s'appuyant notamment sur la lecture critique d'articles.
SHS	SHS	M	Géographie		Favorable avec recommandations expresses (en vue de l'accréditation) : - Veiller à la mise en place d'une expérience en milieu professionnel obligatoire pour l'ensemble des étudiants. - Veiller à renforcer et à analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite.
SHS	SHS	M	Histoire		Favorable avec recommandation expresse (en vue de l'accréditation) : - Veiller à renforcer et analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite. et avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.

SHS	SHS	M	Langues et sociétés		Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
SHS	SHS	M	Psychologie : psychopathologie clinique psychanalytique		Favorable
SHS	SHS	M	Sciences de l'éducation et de la formation		Favorable avec recommandations : - Veiller au renforcement effectif de la formation aux compétences linguistiques. - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
SHS	SHS	M	Sciences du langage		Favorable avec recommandation : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement.
SHS	SHS	M	Traitement automatique des langues		Favorable avec recommandation expresse (en vue de l'accréditation) : - Veiller au renforcement de la participation des professionnels à la formation. et avec recommandation : - Veiller au renforcement effectif de la formation aux compétences linguistiques.
STS	STS	M	Biologie-santé	Université Paris Cité	Favorable avec recommandation : - Veiller à la pérennisation du conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
STS	STS	M	Éthologie		Favorable

STS	STS	M	Génie des procédés et des bio-procédés		Favorable avec recommandation : - Veiller au renforcement de la formation à et par la recherche dès le M1.
STS	STS	M	Informatique		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel à l'échelle de la mention.
STS	STS	M	Ingénierie de la santé		Favorable avec recommandations : - Veiller à valoriser les parcours en milieu professionnel en lien avec la formation de l'ensemble des apprenants (FI et FC) - Veiller à pérenniser et à analyser les données du suivi des étudiants et du devenir des étudiants, en cohérence avec le projet de l'établissement.
STS	STS	M	Ingénierie et innovation en images et réseaux		Favorable avec recommandation : - Veiller à bien prendre en compte les profils étudiants recrutés dans le suivi des parcours.
STS	STS	M	Mathématiques		Favorable avec recommandation expresse (en vue de l'accréditation) : - Veiller à la mise en place d'une expérience en milieu professionnel obligatoire pour l'ensemble des étudiants.
STS	STS	M	Nutrition et sciences des aliments		Favorable avec recommandation : - Veiller à la participation effective des étudiants au conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention.
STS	STS	M	Physique fondamentale et applications		Favorable avec recommandations : - Veiller à formaliser et à systématiser l'évaluation des enseignements et de la formation en s'appuyant sur les outils mis en place par l'établissement. - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement conforme au cadrage de l'établissement et opérationnel.

STS	STS	M	Qualité, hygiène, sécurité		Favorable avec recommandation : - Veiller au renforcement effectif de l'adossement à la recherche.
STS	STS	M	Santé publique		Favorable avec recommandation expresse (en vue de l'accréditation) : - Veiller à renforcer et analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite.
STS	STS	M	Sciences et génie des matériaux	Université Paris Cité	Favorable avec recommandations : - Veiller à analyser les résultats des dispositifs d'accompagnement à la réussite. - Veiller à maintenir la part des intervenants du monde socio-économiques dans l'ensemble des parcours de la formation.
STS	STS	M	STAPS : Activité physique adaptée et santé		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel.
STS	STS	M	STAPS : Entraînement et optimisation de la performance sportive		Favorable avec recommandation : - Veiller à la mise en place effective d'un conseil de perfectionnement opérationnel.

Observations de l'établissement

Villetaneuse, le jeudi 11 juillet 2024

Haut Conseil à l'Évaluation de la recherche et de
l'Enseignement Supérieur (Hcéres)
Mme Lynne Franjié
Directrice du département d'évaluation des
formations
2 rue Albert-Einstein
75013 Paris

Madame,

L'université Sorbonne Paris Nord remercie le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur de l'important travail qu'il a effectué concernant l'évaluation de l'offre de formations de notre établissement.

Nous prenons acte des observations faites par les experts. L'établissement va mettre en œuvre les recommandations formulées dans le rapport pendant le prochain quinquennal et tout particulièrement celles concernant les formations pour lesquelles les experts ont formulé des recommandations « expresses » en vue de l'accréditation.

Des demandes de transformations de ces formations ont été faites aux directeurs de composantes et nous serons en mesure de proposer une feuille de route, à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle, à l'automne 2024.

Je vous prie, Madame Franjié, d'agréer l'expression de ma respectueuse considération.




Christophe Fouqueré
Président Université Sorbonne Paris Nord

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)